

L'enseignement de l'anglais

Section Classique/Section
Européenne/Section Internationale

Sommaire

Les parcours offerts en anglais

La section Classique

La section Européenne

La section Internationale

Le DNB option internationale

L'IGCSE

Le Bac Français International

Les spécificités de l'enseignement de l'anglais au LFJM

De multiples parcours

▶ L'anglais est obligatoire pour tous

Au collège, l'anglais peut être débuté en 6^{ème} voire en 5^{ème} si l'élève a choisi l'allemand en LVA.

3 Parcours sont offerts :

Section Classique

Section Européenne

Section Internationale

Avec des passerelles entre ces parcours

La Section Classique

Un enseignement en groupe de progression

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB à choisir	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Au lycée français Jean-Monnet tous les élèves suivent un enseignement de langue vivante A et B dès la classe de 6^{ème}.

Les élèves qui choisissent l'anglais en LVA pourront choisir pour LVB parmi cinq langues : allemand, chinois, espagnol, italien ou néerlandais.

Les élèves qui choisissent l'allemand en LVA devront choisir l'anglais pour LVB.

Les cours de langues sont dispensés par groupes de progression.

Ces groupes permettent à chaque élève d'intégrer un groupe stimulant, quel que soit leur niveau.

Des changements de groupe sont possibles en fonction des progrès et de la motivation de l'élève.

A partir de la classe de 2^{nde} les élèves peuvent choisir

=> la Section Européenne

=> la classe d'accueil Bac Français International

La Section Européenne

▶ A partir de la classe de 2^{nde}, vers le Baccalauréat Section Européenne

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

A partir de la classe de 2^{nde}, l'enseignement de langue est complété par des cours - appelés DNL pour Discipline Non Linguistique. Les compétences orales sont renforcées, les élèves sont très actifs dans des jeux de rôle et débats.

Il n'y a pas de niveau requis pour s'inscrire en DNL. Les cours de DNL ne se substituent pas à l'enseignement du tronc commun, l'emploi du temps prévoit 1 heure supplémentaire par rapport à la Section Classique.

Les élèves obtiennent le Baccalauréat avec la mention « Section Européenne britannique » à condition d'obtenir au moins 12/20 à l'épreuve d'anglais et 10/20 à l'épreuve de DNL en anglais.

NB : La DNL peut parfois être débutée en 1^{ère}, sur examen du dossier de l'élève.

	2nde	1ère	Tale
Histoire-Géographie	1h	1h	1h
Mathématiques	1h	1h	1h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h	1h	1h
Physique-Chimie	1h	1h	1h

La Section Internationale

Une formation bilingue et biculturelle

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	x	x	x	x	x	x	x
LVB	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

Langue & littérature	5h	5h	5h	6h	6h	x	x
Hist.-Géo en anglais	2 h	2h	2h	2h	2h	4h*	4h*
					Approfondissement culturel & linguistique (ACL)	5h	5h
					Connaissance du monde	2h	2h

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, les élèves sont regroupés dans des classes composées exclusivement d'élèves de SI.

Ensuite, les classes sont mixtes et les élèves de SI se retrouvent pour les enseignements d'Histoire-Géographie et de Langue et littérature.

L'emploi du temps hebdomadaire prévoit + 3 heures jusqu'en classe de 4^{ème} et + 4 heures à partir de la 3^{ème}.

A partir de la classe de 1^{ère} la LVA devient Approfondissement Culturel et l'emploi du temps prévoit + 5 heures par rapport à l'emploi du temps de la section « classique ».

La Section Internationale est sanctionnée en Terminale par le Baccalauréat Français International (BFI).

* à partir de la classe de 1^{ère} l'intégralité de l'enseignement d'histoire-géographie est enseigné en anglais.

La Section Internationale

Une formation bilingue et biculturelle (suite)

Au Collège

Les élèves suivent deux enseignements additionnels :

. => Histoire-Géographie

Le programme français est adapté

=> Langue et littérature

plus qu'un enseignement de langue étrangère, il s'agit d'un enseignement de lettres en anglais. Les auteurs anglo-saxons sont étudiés à travers des œuvres originales.

Les élèves de Section Internationale passent en 3^{ème} le DNBI, diplôme national du brevet « option Internationale » .

En plus des épreuves du DNB classique, ils présentent,

- un oral en langue et littérature

- la DNL histoire-géographie, également évaluée à l'oral

La mention Option Internationale au DNB est attribuée aux candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 25 sur 50 pour chacune des deux épreuves.

En classe de 2^{nde}

Les élèves passent les IGCSE « english language » et « english literature » qui sont préparés en classes de 3^{ème} et 2^{nde}.

A partir de la classe de 1^{ère}, préparation du Bac Français International (BFI)

=> Approfondissement Culturel et Linguistique 5h

=> Connaissance du monde 2h

un enseignement articulant histoire des idées, géopolitique, connaissance des enjeux du monde contemporain, culture et civilisation et qui prévoit aussi un projet avec un partenaire international.

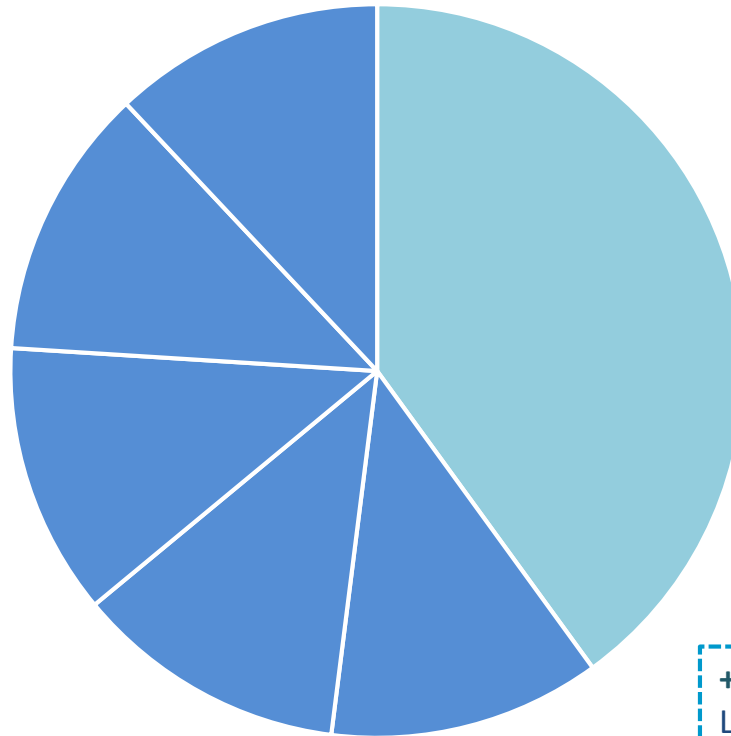
⇒ Histoire-Géographie 4h Ces cours se substituent à l'enseignement d'histoire-géographie en français.

Le DNB

➤ Premier examen du cursus français, en classe de 3ème

Contrôle terminal
60 % de la note finale

- Français 3 h
- Mathématiques 2 h
- Histoire-Géo et EMC 2 h
- Sciences 1 h
- Oral

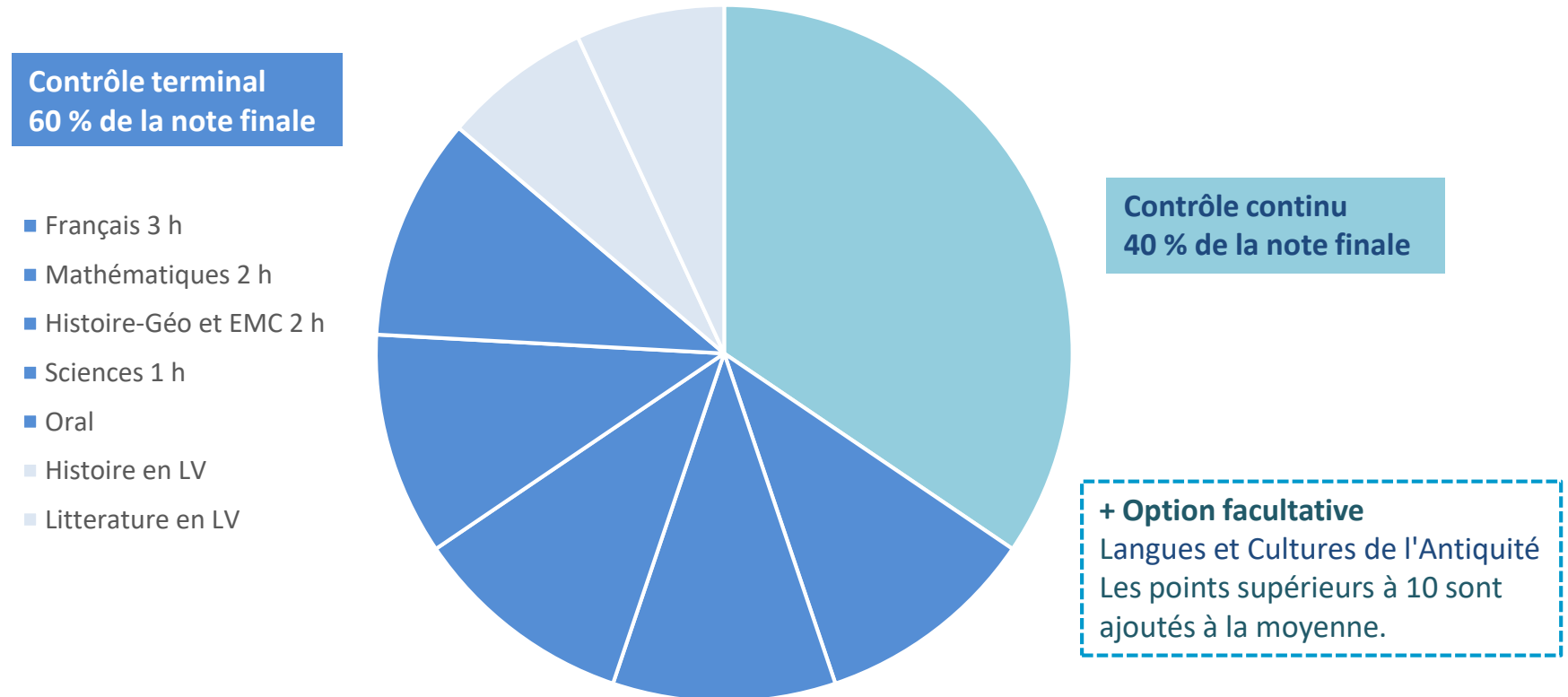


Contrôle continu
40 % de la note finale

+ Option facultative
Langues et cultures de l'Antiquité
Les points supérieurs à 10 sont ajoutés à la moyenne.

Le DNB international

- Les élèves des classes Section Internationale passent le DNB International
- Ils obtiennent la mention Option Internationale au DNB pour une note supérieure ou égale à 25 sur 50 pour chacune des deux épreuves orales.



L'IGCSE

► Un diplôme anglais qui se prépare en 3^{ème} et 2^{nde}

Il y a deux épreuves obligatoires en fin de 2^{nde}
« English Language »
et « English Literature ».

La préparation à l'IGCSE permet à l'élève de renforcer ses compétences littéraires et sa culture générale.
Il s'agit d'un diplôme, valide à vie.

L'IGCSE est un excellent tremplin vers les exigences et les méthodes du BFI mais n'est PAS obligatoire pour y entrer. C'est un plus fort utile aux candidatures dans les universités britanniques.

Le Baccalauréat Français International (BFI)

La Baccalauréat français, auquel s'ajoutent des enseignements de langue et de culture

Le BFI se prépare en deux ans, en classes de 1^{ère} et Terminale.

Il s'inscrit dans la continuité naturelle mais non obligatoire de la Section Internationale.

Il s'adresse :

- de droit aux élèves qui ont suivi l'enseignement de Section Internationale
- aux élèves qui ont rejoint la « classe d'accueil BFI » à partir de la 2^{nde}.

Le programme prévoit en classes de 1^{ère} et Terminale

- l'aménagement de l'enseignement d'histoire-géographie.

Le programme français (tronc commun) est enseigné en langue anglaise, pour un total de 4h/semaine.

- deux enseignements spécifiques
 - . Approfondissement Culturel & Linguistique (ACL)
 - . Connaissance du monde

	Volume horaire	Type d'évaluation et coefficient pour le Bac.
Histoire-géographie en anglais	4h	Écrit 10 Oral 10
Approfondissement culturel & linguistique	5h	Écrit 10 Oral 10
Connaissance du monde	2h	Oral 20
Poids des disciplines	+ 5 h/semaine	42 %

Les spécificités de l'anglais au LFJM

. Des groupes de progression

Afin de tenir compte des compétences de chaque élève et d'offrir à chacun l'enseignement qui le fera progresser, les cours sont organisés par groupes, sauf pour les élèves de Section Internationale.

. Des parcours multiples,

avec des passerelles possibles, moyennant validation du niveau d'anglais et examen du dossier de l'élève.

. « Yes we can » en classe de 4^{ème} et 3^{ème}

un groupe dédié aux élèves qui ont besoin de renouer avec l'anglais et de progresser.

A travers une pédagogie active, les élèves sont amenés à revoir les bases de l'anglais et à développer leur maîtrise des quatre compétences langagières. L'aménagement des supports pédagogiques et la gestion de classe sont adaptés aux besoins particuliers des élèves, notamment lorsque ceux-ci sont liés à des troubles de l'apprentissage tels que dyslexie ou TDA.

Un suivi individualisé de chaque élève, accompagné d'auto-évaluations et de bilans réalisés par les professeurs, permet de mesurer les progrès des élèves tant en matière d'estime de soi que dans leur pratique de la langue.

. Participation à plusieurs Model United Nation (MUN)

à Bruxelles et La Haye.

. La préparation à l'IGCSE

. La préparation à l'IELTS incluant un stage de préparation

. Un accompagnement pour la poursuite d'études supérieures en anglais

au Royaume Uni, aux Pays-Bas ou en Amérique du nord.

Les groupes de progression

Ces groupes de progression se veulent souples et évolutifs, dans le respect de la classe, de la maturité et du parcours de l'élève et surtout pour permettre à celui-ci de changer de groupe quand il ou elle progresse. Ils reflètent également une certaine hétérogénéité, conformément à ce qui est préconisé par les textes officiels.

Le niveau institutionnel attendu en fin de collège est A2. Un élève de terminale doit pouvoir valider un niveau B2 dans toutes les compétences langagières.

Comment sont constitués les « groupes de progression » ?

Comme leurs noms l'indiquent, les groupes de langue ont vocation à accompagner l'élève au rythme de ses progrès. A la fin de chaque année scolaire, le groupe de destination de l'élève est établi individuellement par son professeur d'anglais en fonction du travail effectué par l'élève, des progrès qu'il aura réalisés en cours d'année à l'oral et à l'écrit en tenant compte de ses évaluations.

Le passage à un palier supérieur (par exemple passer du niveau A2 à B1) n'est pas systématique d'une année à l'autre et peut prendre plusieurs années en fonction de l'évolution de l'élève.

Les nouveaux élèves sont quant à eux affectés à des groupes sur base de leurs dossiers scolaires et, éventuellement, suite à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique.

Changement de groupe : qui prend la décision ?

Le passage d'un niveau à un autre peut s'effectuer lors des trois premières semaines de septembre ou en cours d'année, à la fin du premier ou deuxième trimestre, sur décision du professeur d'anglais de l'élève. Dans tous les cas, les professeurs veillent à ce que ces changements ne perturbent ni l'élève, ni la progression de l'enseignement.

Admission en Section Internationale britannique

Le nombre de places en Section Internationale est limité et soumis à une évaluation. L'admission ne peut être garantie, même pour des candidats dont les compétences ont été jugées suffisantes.

Pour l'entrée en 6^{ème}

Tous les élèves qui souhaitent intégrer en 6^{ème} la Section Internationale britannique passent une évaluation, quel que soit leur établissement d'origine.

- . Les compétences écrites sont évaluées par deux épreuves, l'une de compréhension d'un texte et l'autre de rédaction.
- . Les élèves sont également invités à enregistrer une courte vidéo en réponse à des questions qui leur seront adressées, ceci afin d'évaluer leurs compétences orales.
- . Le niveau en langue française est évalué sur dossier.

Pour l'entrée à partir de la 5^{ème}

- pour les élèves du LFJM, avis du professeur d'anglais en février/mars.
- pour les candidats externes, dossier de candidature spécifique pour la SI britannique (ci-après)

Les épreuves d'admission se déroulent au lycée français Jean-Monnet ou dans l'établissement d'origine de l'élève, dans le cas où un déplacement à Bruxelles n'est pas possible.

Calendrier

Session principale d'évaluation pour l'entrée en 6^{ème} : mi avril et pour les autres niveaux : début mai

Dossiers de candidature étudiés par les coordinateurs de la Section Internationale britannique : courant mai

- Session de rattrapage : fin mai
- Commission d'admission : début juin

Les résultats d'admission (liste principale/liste d'attente) sont communiqués début juin

Admission en Section Internationale britannique

Le nombre de places en Section Internationale est limité et soumis à une évaluation. L'admission ne peut être garantie, même pour des candidats dont les compétences ont été jugées suffisantes.

Les épreuves d'admission se déroulent au lycée français Jean-Monnet ou dans l'établissement d'origine de l'élève dans le cas où un déplacement à Bruxelles n'est pas possible.

Pour l'entrée en 6^{ème}

Tous les élèves qui souhaitent intégrer en 6^{ème} la Section Internationale britannique passeront un test, quel que soit leur établissement d'origine.

- . Les compétences écrites sont évaluées par deux épreuves, l'une de compréhension d'un texte et l'autre de rédaction.
- . Les élèves sont également invités à enregistrer une courte vidéo en réponse à des questions qui leur seront adressées, ceci afin d'évaluer leurs compétences orales.

. Le niveau en langue française est évalué sur dossier.

Les résultats d'admission (liste principale/liste d'attente) sont prononcés en juin.

Pour l'entrée à partir de la 5^{ème}

Les dossiers de candidatures sont examinés par les professeurs de la SI britannique.

La priorité est donnée :

- aux élèves du LFJM qui ont satisfait aux tests et sont en liste d'attente
- aux élèves scolarisés dans une SI anglophone d'un lycée de l'AEFE
- aux résultats des évaluations d'admission
- aux compétences en français évaluées sur dossier

Certaines places peuvent se libérer après la date de la commission SI, suite à des départs et des désistements. Dans ce cas, le coordinateur prend contact avec les familles des candidats.

Admission en Section Internationale britannique

En classe de 2^{nde}, la classe d'Accueil

Les élèves qui n'ont pas suivi les enseignements de la Section Internationale au collège, peuvent rejoindre la « classe d'accueil BFI » en 2^{nde}. Ils y suivent un enseignement équivalent à la 2^{nde} SI et présenteront le BFI à l'issue de la Terminale.

La liste des élèves retenus pour rejoindre la SI est établie par la commission SI présidée par le proviseur.

Certaines places peuvent se libérer après la date de la commission, suite à des départs et des désistements, dans ce cas, le coordinateur prend contact avec les familles des candidats.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel avec les documents justificatifs attachés en format PDF à admission@lyceefrançais.be ou par voie postale au Service des admissions, 9 av. du lycée français, 1180 Bruxelles, Belgique.
Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Candidat

Nom : _____ Prénom : _____

Né le _____ à _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

NIVEAU DEMANDÉ : _____

Parent 1

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité(s) : _____

Profession : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Adresse :

Parent 2

Nom : _____ Prénom : _____

Nationalité(s) : _____

Profession : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Parcours scolaire

Année(s)	Ecole/pays	Classe (indiquer si Section Internationale)	Langue(s) d'enseignement + volume horaire hebdomadaire
.....
.....
.....
.....

Votre enfant a-t-il obtenu une certification en langue ?

- KET PET 0
 TOEFL IELTS 0 autre, précisez.....

Si votre enfant a suivi un programme d'enseignement en langue étrangère

Vous pouvez le préciser.....

Pièces à joindre à votre dossier (copies) :

- le(s) premier(s) bulletin(s) scolaire(s) de l'année en cours.
- les trois bulletins scolaires de l'année précédente ou éventuellement le livret scolaire pour les lycéens.

Fait à _____ le _____ Signature du ou des représentants légaux

ATTESTATION DU NIVEAU DE LANGUE À FAIRE REMPLIR PAR LE PROFESSEUR DE LANGUE DE VOTRE ENFANT

Etablissement scolaire.....

Prénom et Nom de l'élève.....

Classe actuelle.....

Langue enseignée.....

	Débutant	A1	A2	B1	B2	C1	C2/langue maternelle
Ecouter							
Lire							
Prendre part à une conversation							
S'exprimer à l'oral en continu							
Ecrire							

Nom et signature du professeur

Fait à _____ le _____